

et s'occupe d'elle-même et des épouses du Christ. Elisabeth passa de cette vie mortelle à l'éternité le 5 septembre 1582, après 62 ans de vie religieuse (Ephémérides, t. III, p. 191).

Dans un cueillier de 1544, Yambéau de Wignacourt (sic) vient la 14^e sur 26 et est dite recevoir "10 livres de rentes perpétuelles par testament de feu Jean de Wignacourt, escuyer, son père." Rien ne nous dit quelle charge elle exerçait, quand elle fut élue prieure. En 1545, la sous-prieure est sœur Jeanne Doby, morte simple religieuse le 27 ou 28 avril 1550. Sœur Elisabeth était sans doute sous-prieure en 1553. Le chapitre général de 1560 fit une longue ordonnance pour imposer aux moniales la clôture stricte suivant les prescriptions du concile de Trente.

ch. 1561: "Nous ordonnons aux prieures des maisons de moniales de veiller avec plus de soin à ce que les données observent plus rigoureusement ce qu'elles ont promis lors de leur réception, et surtout qu'elles jouissent des privilèges de l'ordre comme les moniales et les converses, si leur vie est digne de leur vocation, comme l'exige leur état. Que les visiteurs et les vicaires y veillent aussi."

ch. 1562: Il n'est pas fait rigarde à la prieure. Que don Robert Du Château retourne à Saint-Omer, sa maison de profession. Les visiteurs les pourvoieront d'un autre religieux.

ch. 1568: Que don Jean, procureur de Valenciennes, aille chez les moniales de Gosnay pour confesser et prêcher jusqu'à ce que le chapitre général ou le Révérend Père ou des commissaires en disposent autrement. Que don Louis, profès du Montdieu et hôte chez les moniales, aille chez les moines de Gosnay.

ch. 1569: Le nêre don Louis du Quesnoy est renvoyé des moines de Gosnay chez les moniales. Que don Farnin, hôte chez les moniales, aille à Abbeville et y exerce l'office de vicaire.

ch. 1571: Afin qu'il y ait uniformité dans tout l'ordre pour la solennité de Sainte Anne, nous voulons que l'office envoyé l'année dernière par le chapitre général serve à toutes les maisons, n-êre aux moniales, nonobstant toute coutume contraire.

ch. 1576: Nous pardonnons à la prieure et aux autres moniales qui ont précuré de manière inopportune et sans juste cause l'absolution de leur vicaire, don Reny. Que désormais elles observent inviolablement la bulle du Souverain Pontife, que le dit vicaire leur a fait connaître, et qu'elles s'accusent de leur faute à Dieu et à son vicaire. Nous nommons prieur de la maison du Liget don Rény Squillard, profès de Bourgfontaine, déclarant qu'il a été inconsidérément et imprudem ent absous de l'office de vicaire/d es moniales de Gosnay. Nous prons et supplions le vicaire actuel dudit Gosnay de veiller à ce qu'on observe sincèrement le concile de Trente, les bulles du Souverain Pontife, les ordonnances du chapitre général et des visiteurs et toute la législation de notre saint ordre.

ch. 1577: Que l'on garde soigneusement la porte dite en français "portellette", laquelle conduit chez les moniales par l'ancienne cuisine. Qu'on n-êy laisse passer ni homme ni femme, si ce n'est les données et les servantes qui ont soin des vaches et autres animaux.

ch. 1581: Que le vicaire prenne patience au sujet de la mitigation de l'entrée des séculiers.

ch. 1583: est morte sœur Elisabeth de Wignacourt, prieure des moniales de Gosnay, titulaire d'une messe de Beata et d'un anniversaire perpétuel dans tout l'ordre. Elle est morte le 5 septembre.

ch. 1584: ...

1582-1609.- Mère Louise des Planques.- Les Ephémérides parle d'elle au 6 octobre, t. III p. 501-506. Je résume. Son père était seigneur d'Heudigneul en Artois. Louise naquit vers 1533 et entra à Gosnay dans sa 18^e année. La chronique nous dit qu'elle fit profession en 1550, ce qui ferait croire qu'elle est venue au monde plutôt en 1532 qu'en 1533. Elle fut sacristaine et ensuite 14 ans cellerière (la chronique dit: 25 ans, mais la copie que j'ai peut être fautive pour les chiffres). Il paraît qu'elle ait commencé à être cellerière en 1557, ce qui paraît peu probable; en admettant avec les Ephémérides qu'elle l'a été 14 ans, elle aurait commencé en 1568. Elle prieure en 1582 après la mort de mère Elisabeth de Wagnacourt, elle se distingua surtout par son humilité, sa douceur, sa bonté et sa charité envers ses religieuses, et particulièrement envers les malades et les affligées, qu'elle soignait et consolait avec une tendresse toute maternelle. D'un accès facile et toujours prête à faire plaisir, elle éveillait elle-même les plus ferventes qui voulaient se lever un peu avant les autres pour satisfaire à leur dévotion. Durant toute sa vie religieuse, elle fut éprouvée par des tentations, qu'elle supporta avec beaucoup d'humilité, de patience et de résignation. Pendant les guerres de la fin du XVI^e siècle, entre France et l'Espagne, la maison fut protégée d'une manière toute spéciale et les religieuses ne sortirent pas de leur monastère. Un huit de Pâques, les Français étant venus dans l'intention de piller le couvent, mirent un pétard sous la porte du jardin qui conduit à l'église, mais l'engin, au lieu de faire sauter la porte, recula et vint éclater au milieu des soldats qui s'enfuirent épouvantés. Ils avouèrent par la suite qu'ils avaient plusieurs fois essayé d'entrer dans le monastère sans pouvoir y parvenir. Un officier confessa, lui aussi, qu'il avait voulu avec ses hommes faire la même chose; mais la première fois, ils trouvèrent entourés d'un brouillard si épais qu'ils ne se reconnaissaient pas entre eux; la seconde fois, en approchant de la maison, ils furent pris d'une panique telle qu'ils se sauvèrent à toutes jambes, et enfin, la troisième fois, ils virent le monastère environné d'une lumière qui les fit renoncer à leur projet, et, voyant le monastère si bien défendu. Estime et aimée au dedans et au dehors à cause de ses vertus, mère Louise augmenta le nombre de ses religieuses, mais surtout les fit croître en ferveur. A cause de son âge avancé, le chapitre général de 1609 la déchargea de son office de supérieure et elle passa ses dernières années dans la solitude, continuant à édifier ses sœurs par sa régularité. Malgré le soin qu'elle apportait à cacher les grâces dont la comblait le Seigneur, ses sœurs surprirent souvent les larmes qu'elle versait en allant recevoir la sainte communion. Elle mourut en odeur de sainteté le 6 octobre 1622, à l'âge de 89 ou 90 ans, après 73 ans de vie religieuse (et non 78 comme disent les Ephémérides). Un franciscain et un Jésuite virent son âme monter au ciel avant que son corps fut mis en terre. Un domestique de la maison, qui avait creusé sa fosse, plein de confiance en ses mérites, alla prier sur sa tombe et obtint la délivrance d'une grosse peine intérieure et la guérison d'un mal de jambe. Une donnée qui souffrait depuis plusieurs années de graves maux de dents, en obtint la délivrance en plaçant sur son morceau de la cuculle de sa bonne mère.

ch. 1623: est morte sœur Louise des Planques, moniale professe, anti-quier et jadis prieure de la maison des moniales de Gosnay, qui vécut plus de 72 ans dans l'ordre, titulaire d'une messe de Beata dans tout l'ordre.

ch. 1584: Quant à l'entrée soit des hommes, soit des femmes et même des moniales, que la prieure de Gosnay garde avec plus de soin le concile de Trente et les bulles pontificales, qui n'admettent pas d'exception en dehors des cas de nécessité.

- ch. 1588: Le dit prieur (don Jean de l'Escluse, prieur de Valenciennes) est donc déposé pour avoir conduit avec lui sans prudence dans plusieurs villes une moniale qu'il croyait possédée du démon et pour avoir trop légèrement cru à ses paroles et à ses actes. Aussitôt la réception de la carte du chapitre, que la moniale soit renvoyée à sa maison de profession et si elle trouble ses sœurs, qu'on l'enferme.
- ch. 1589. Nous permettons à la prieure de Gosnay et à nos sœurs de lire au réfectoire la Bible traduite en langue vulgaire par la faculté de Louvain (traduction française). Nous accordons à la même et à ses filles avec le conseil du V.P. don Jean de l'Escluse, appelé par le Révérend Père pour être un de ses coadjuteurs, de pouvoir placer leur sœur Marie Le Berne, obsédée, dans un endroit religieux en payant une pension convenable, et cela pour la paix et la tranquillité de ses consœurs tinides et d'une conscience timorée.
- ch. 1593: Que don Antoine, vicaire à Gosnay-les-fixes moines aille à Gosnay les moniales pour aider le vicaire infirme dans l'administration des sacrements. Que don Philippe du Bois aille à la chartreuse de Valenciennes.
- ch. 1601: Que les habits des moniales soient ramenés à la forme des habits des moines de l'ordre. Que désormais on ne célèbre plus ce qu'elles appellent vulgairement jubilé, tant pour la prieure que pour les moniales.
- ch. 1604. Pour les raisons contenues dans son procès, nous chassons pour toujours de l'ordre fr. N., donné des moniales de Gosnay.
- ch. 1606: Nous permettons au vicaire et aux moniales de Gosnay de recevoir à l'habit de l'ordre ses filles de 14 ans, afin qu'elles aient le temps avant la profession de bien apprendre les offices de l'ordre.
- 1609-1630.- Mère Antoinette des Planoques. - Les Ephémérides en parlent longuement (t. I, p. 30-33). Nièce de la mère Louise des Planoques, Antoinette fit profession à Gosnay vers 1574. Après sa consécration, elle passa par les différentes charges inférieures et se distingua par ses vertus religieuses, marchant sur les traces de sa sainte tante. Un éminent prieur du Montieu, visiteur de la province, don Pierre Serval, (1602-1613), lui confia la direction de toutes les jeunes religieuses, et peu après, la fit nommer prieure à la place de sa tante, usée par l'âge - les Ephémérides disent en 1609 et la chronique en 1611) Esprit humble et vigoureux, la mère Antoinette consultait les anciennes et surtout sa vénérée tante qui survécut jusqu'en 1622. Elle eut à cœur dès le commencement, de faire chanter l'office divin virilement, avec entrain et décence, ne souffrant ni langueur ni précipitation. Elle prêchait d'ailleurs d'exemple, ne manquant jamais à aucun office, même à celui des morts. En 1614, la maison avait 67 personnes à entretenir, réparties ainsi: 32 religieuses de chœur, 4 novices, 6 converses, 17 données, 4 frères donnés et 4 religieux prêtres. Dans la suite, secondée par un saint vicaire, don Guillaume du Chèvre (1616-1622) qui attira des âmes par son affabilité et ses grandes vertus, elle augmenta le nombre des cellules de 15 et les porta de 38 à 53. Il y eut sous son priorat jusqu'à 50 religieuses de chœur. Elle gouverna tout ce monde avec une prudence vraiment remarquable, entretenant la ferveur par ses exhortations familières, car elle était très versée dans la connaissance des choses spirituelles et avait une grande facilité d'élocution. Sous son priorat, Gosnay jouit de la paix intérieure et extérieure et parvint à l'apogée de sa gloire. Jamais il n'y avait eu autant de religieuses ni de plus ferventes, certaines même arrivèrent à une haute perfection, qu'il suffise de nommer la sœur Anne Griffon. Femme d'oraison et de mortification, la mère Antoinette se levait de

bonne heure pour assister à la première messe, qu'elle entendait à l'intention des âmes du purgatoire. Aussi ces saintes âmes lui apparaissaient-elles à son réveil, la suppliant de les soulager. Une fois, s'étant disposée avec plus de soin que de coutume à la fête de Noël, elle mérita, au retour de matines, de voir la Sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus dans ses bras, et elle entendit le Divin Epoux lui dire: "Ne crains rien, je suis avec toi."

Mais, sentant ses forces diminuer et les infirmités s'accroître, elle fit si bien auprès des supérieurs, qu'elle obtint sa miséricorde de prieure au chapitre de 1630 et passa le reste de sa vie dans la prière. Elle mourut saintement le 8 janvier 1632, après 58 ans de vie religieuse. Elle a laissé des écrits spirituels fort estimés, mais on ignore ce qu'ils sont devenus.

ch. 1632: Est morte sœur Antoinette des Planques, non le professe de Gonnay, jadis prieure de cette maison, titulaire d'une messe de Beata dans tout l'ordre.

1630-1651, 24 décembre.- Mère Louise Massé.- Le Père de Louise, Joël Massé, d'une ancienne famille de Noyon, était conseiller du roi et lieutenant général du bailliage de Vermandois à Noyon même. Homme grave et fort instruit, il fut anobli par Henri IV à cause des grands services rendus. Louise naquit vers 1586; son enfance se passa dans une grande innocence. Ayant perdu ses pères et mère de bonne heure, elle n'en devint que plus sérieuse et se fit remarquer par sa modestie et sa prudence, si bien qu'à l'âge de 18 ans elle était déjà très recherchée en mariage. Mais ses aspirations intimes étaient tout autres, l'Epoux divin avait ravi son cœur. Elle réfléchit et pria longtemps, consulta des hommes de Dieu pour savoir quel ordre religieux elle choisirait. Elle allait entrer au Carmel, quand lui vint l'idée d'aller consulter le prieur de la chartreuse de Montrenault près Noyon. Ce dernier, don Martin Bléman, prieur de Noyon de 1601 à 1616, homme très versé dans les choses spirituelles et confesseur de la province de Picardie, l'écouta avec bienveillance et lui fit connaître le genre de vie des chartreuses. Ce fut une révélation pour Louise qui se sentit aussitôt attirée par notre ordre. Le prieur la bénit et lui prôna son appui; il lui donna une lettre de recommandation pour la prieure de Gonnay.

La mère Antoinette des Planques, qui venait de rendre le gouvernement de la maison, comprit tout de suite que Dieu lui envoyait un sujet de choix (1610) et s'appliqua d'une manière particulière à former la novice, qui fit de rapides progrès dans les vertus religieuses. Après sa profession, Louise, avide de perfection religieuse, profita des exemples et des conversations des plus saintes religieuses pour s'avancer dans la vertu. Pieuse humble et douée d'une très bonne santé, elle fut bientôt un modèle de régularité et de perfection. Après sa consécration, elle tarda pas à lui confier l'office de sous-cellier. Et quand la mère Antoinette obtint en 1630 sa miséricorde de prieure, le chapitre général n'hésita pas à mettre sœur Louise à sa place.

On ne fut pas longtemps à s'apercevoir combien cette nomination était providentielle. Vers 1634, la France entreprit la conquête de l'Artois (en fait c'est en 1636 que la guerre fut déclarée à l'Espagne) et tout le pays fut ravagé par les armées. Mère Louise étant française, ne pouvait être suspecte aux chefs militaires français, auprès desquels elle intervint énergiquement en faveur de ses religieuses et de son couvent. C'est dans cette période de troubles et de misères qu'elle fit preuve de ses admirables qualités de femme forte, magnanime et intrépide. Mais si elle obtint que ses religieuses ne fussent pas molestées ni le monastère pillé, elle ne put toutefois empêcher que les revenus de la

maison, consistant surtout en produits de la terre et en bétail, ne fussent considérablement diminués. En outre on jugea prudent, en 1638, de laisser le couvent à la garde des frères convers et de transférer les religieuses dans le refuge qu'elles avaient à Béthune, et elles y restèrent sept ans, jusqu'en 1645. Une notation du chapitre général de 1642 nous dit assez les privations auxquelles elles furent soumises: "Nous avertissons les pères prieurs de vouloir bien, par charité, envoyer quelques aumônes à la Grande Chartreuse pour les moniales de Gosnay, qui sont en très grave nécessité." A la pénurie des choses nécessaires à la vie, et probablement comme conséquence, la mort fit parmi elles de nombreuses victimes: 28 personnes de la maison moururent dans cet espace de temps, soit un vicaire, 15 religieuses de chœur, une converse, 5 donnés, un frère convers et 5 frères donnés. Qui pourra nous dire les soucis, les peines et les angoisses de la pauvre supérieure! Etant rentrées dans leur cher monastère, les religieuses survivantes reprirent leur vie régulière avec une nouvelle ardeur, mais au bout de quelques années, leur mère, usée par les soucis et les travaux, se sentit défaillir. Au commencement de décembre 1651, elle fut prise d'une fièvre lente, qui ne fit que s'accroître, et elle rendit son âme à Dieu la veille de Noël, le 24 décembre après 60 années 1651. Mère Louise était très intérieure, adonnée à l'oraison; elle fut même gratifiée de grâces spéciales, qu'elle acheta par humilité. Bienveillante et douce avec ses filles, elle savait cependant se montrer ferme et forte dans le besoin. Elle était dans sa 65^e année, 42^e de sa vie religieuse et la 22^e de son priorat.

1652: Est morte Mère Louise Masé, professe et prieure de la maison des moniales de Gosnay, titulaire d'une messe de Santa Saint Non de Jésus dans tout l'ordre et d'un anniversaire perpétuelle à inscrire aux calendriers des maisons au 24 décembre (cf. Ephémérides, t. IV, p. 555-556)

1652-1672, 12 octobre.- Mère Jeanne de Cornaille.- Jeanne de Cornaille est née à Aubercourt, près de Hesdin, vers 1598/ Son père, noble, était juge royal. Formée à la piété par le doyen de Hesdin, elle entra à Gosnay à l'âge de 14 ans, en 1612, et y trouva comme prieure sa tante, la mère Antoinette des Planches. Dès le commencement, elle fut exemplaire et montra une prudence peu commune, qui fit prévoir au prieur de Gosnay-les-Hautes, de Bruno Dautelair, qu'elle serait plus tard supérieure. Après avoir passé par les charges inférieures, elle fut nommée sous-prieure en 1638. Elle perdit alors une sœur plus jeune, sœur Marguerite de Cornaille, entrée à Gosnay vers 1618, morte le 23 septembre 1638 à 34 ans, après avoir été l'humilité, la douceur et l'innocence même. Se trouvant au refuge de Béthune avec la communauté, sœur Jeanne fut atteinte d'une pleurésie qui allait sûrement la conduire au tombeau, quand une de ses sœurs, Anne Mouret (ou Mourette), se mit à prier avec fervor pour la malade et offrit à Dieu sa vie pour elle. Le Seigneur agréa cet acte de charité, la malade guérit et l'héroïque sœur tomba malade et rendit sa belle âme à Dieu le 24 mars 1641, après 52 ans de vie religieuse.

Elue prieure au commencement de 1652 après la mort de la mère Louise, Mère Jeanne gouverna avec modestie et gravité. Très exacte à observer la règle, elle formait les religieuses à sa pratique. Ayant une grande vénération pour les choses saintes et les reliques, elle en retira un grand secours dans ses besoins spirituels et corporels. Elle disait aussi avoir obtenu beaucoup de grâces de saint François Xavier, pour lequel elle avait une grande dévotion. Comblée de jours et de vertus, elle rendit sa belle âme à Dieu le 12 octobre 1672, à l'âge de 74 ans, après 60 ans de vie religieuse et 20 de priorat (Ephémérides, t. III, p. 537.)